

Lourdes, le 27 septembre 2023

Lourdes (65)

Plan vélo : plus que quelques jours pour participer

Comme prévu par le Plan Avenir Lourdes, dans son action n°63, la Ville de Lourdes s'est engagée en juin 2023 dans l'élaboration d'un « schéma directeur des mobilités actives », centré sur la pratique du vélo. Il s'agit d'aboutir à une programmation permettant d'organiser les principes d'aménagement et les continuités cyclables. L'objectif est de développer l'usage du vélo sur le territoire de Lourdes à horizon 2030, de manière phasée et priorisée. Pour contribuer à élaborer ce schéma, les usagers sont invités à répondre à l'enquête en ligne, disponible jusqu'au 30 septembre.

La transition écologique fait partie à part entière du projet "Lourdes, Cœur des Pyrénées" porté par la Ville de Lourdes.

Un engagement ferme affirmé par la création dès 2020 d'un service dédié à la transition.

La place et le développement des mobilités douces fait donc partie de la réflexion globale menée autour du projet de territoire, qui vise à repenser et transformer la ville, notamment sur le plan de sa circulation et des mobilités.

Les actions déployées au service du projet "Lourdes à vélo"

Dans cette continuité, le Plan Avenir Lourdes signé deux ans plus tard, en 2022, consacre l'une de ses 100 actions à la circulation des cyclistes, à travers l'Action n°63 : « Favoriser l'utilisation du vélo ».

Enfin, rappelons que Lourdes a obtenu le label « Ville à vélo » du Tour de France qui consacre les collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo et qu'elle fait partie des lauréats 2022 du programme « CEE AVELO 2 ». Une distinction inscrite au Plan vélo du Gouvernement mené par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME qui témoigne de la volonté de la Ville de promouvoir la pratique du vélo, toutes catégories confondues : sport, loisirs, usage quotidien. La Fédération Française de Cyclisme a également reconnu cette volonté à travers la labellisation de la ville en "Terre de cyclisme". Plus que jamais, les crises successives révèlent la nécessité de modifier les pratiques actuelles du « tout voiture » et de s'adapter aux nouvelles attentes des usagers et habitants. Comme ailleurs, l'émergence du vélo à assistance électrique (VAE) et l'évolution des mentalités à l'égard des enjeux environnementaux amènent les Lourdais à modifier leurs choix en termes de déplacements.

Un projet de ville résiliente, durable et sportive

Dans ce contexte, la ville s'est engagée en juin 2023 dans l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives, centré sur la pratique du vélo. Il s'agit d'aboutir à une programmation permettant d'organiser les principes d'aménagement et les continuités cyclables. L'objectif est de développer l'usage du vélo sur le territoire de Lourdes à horizon 2030, de manière phasée et priorisée.

Afin de proposer des aménagements les plus efficaces et pertinents possibles, la première étape est de réaliser un diagnostic des pratiques et des besoins pour le vélo dans la ville : habitudes, aménagements, sécurisation, pôles générateurs de déplacements, besoins des usagers, points noirs... autant de paramètres à prendre en compte pour déployer le vélo dans la ville.

Pour connaître les pratiques et recueillir les attentes des Lourdais en matière de déplacement à vélo, la municipalité lance une enquête en ligne. Jusqu'au 30 septembre, un questionnaire et une cartographie interactive les attendent ici : <https://enquete.plandemobilite.fr/index.php/552247?lang=fr>